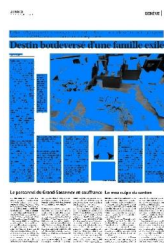


Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'014
Parution: 5x/semaine



Page: 5
Surface: 87'022 mm²

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003

Référence: 74121131
Coupage Page: 1/2

Le livre *376 jours passés en prison pour rien* relate la descente aux enfers d'une famille géorgienne survenue en 2009 à Genève. La cause: une erreur judiciaire

Destin bouleversé d'une famille exilée

Le 6 mai 2009, la police genevoise présente à la presse une partie du matériel saisi lors de l'opération «Lift», qui vaudra à Mariam et à son mari des dizaines de jours de prison, avant leur acquittement.

KEYSTONE



GABRIELA CABRÉ

Publication ► *376 jours passés en prison pour rien*¹, l'intrigue peut sembler déconnectée de notre réalité, et pourtant, l'histoire repose sur des faits qui se sont déroulés à Genève il y a une dizaine d'années. Une vague de cambriolages survient dans l'arc lémanique fin 2008-début 2009. On soupçonne alors une organisation criminelle géorgienne. Au total, une soixantaine de Géorgiens sont arrêtés dans le cadre de l'opération «Lift» menée par la Brigade Trésor. Mariam, la protagoniste de l'histoire, et sa famille sont prises dans la tourmente et sont accusées de faire par-

tie de l'organisation criminelle géorgienne «Vor V Zakone». Elle et son mari sont emprisonnés, respectivement cent trente-sept jours pour la mère et deux cent trente-neuf pour le père, et leurs deux filles sont placées dans un foyer. Le jugement finira par tomber près de cinq ans et demi plus tard: la famille est acquittée. Elle est aujourd'hui en proie à d'autres difficultés. Elle cherche encore à pouvoir être naturalisée.

Le livre relate le parcours hors du commun de cette famille sous la plume de Marion Moussadek, journaliste genevoise. Entretien.

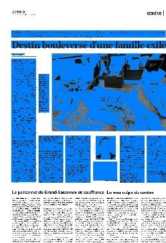
Comment avez-vous rencontré Mariam, la mère de famille?

Marion Moussadek: En 2014, le Département de la cohésion sociale a lancé un appel pour raconter différentes histoires de femmes migrantes. J'y ai répondu et fait la rencontre de Mariam. Au début, l'idée était uniquement de relater son parcours migratoire. Dans son récit, j'ai alors pris connaissance de l'erreur judiciaire dont elle et sa famille avaient été victimes. Le courant passait bien, nous avions à peu près le même âge, la trentaine, l'identification s'est faite assez naturellement. Une confiance s'est installée. Je lui ai alors proposé d'écrire son

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'014
Parution: 5x/semaine



Page: 5
Surface: 87'022 mm²

Ordre: 844003
N° de thème: 844.003

Référence: 74121131
Coupure Page: 2/2

histoire.

Vous avez justement fait le choix de relater cette histoire à la première personne...

Oui, pour y apporter plus de chair et donner de la puissance et de l'intérêt au récit.

Est-ce la raison pour laquelle vous avez décidé d'écrire un roman, plutôt que de réaliser une enquête journalistique?

Oui, déjà parce que j'aime écrire de manière romancée, mais également parce que cette histoire se prêtait plus à un livre. On sent plus l'injustice criante de cette affaire en s'identifiant à la personne, lorsqu'on lit «je suis en prison», plutôt que «cette femme est en prison».

Dans les médias, on a plus parlé de l'opération que de l'acquittement. J'ai aussi l'impression qu'un papier rendrait moins compte de la réalité qui concerne le mari (*condamné à une peine de travail d'intérêt général avec sursis pour deux délits mineurs – recel par dol éventuel et possession d'une arme non chargée – liés à cette affaire nldr*). Ces délits ont été commis sous la contrainte, une réalité que l'on ressent peut-être moins dans un article journalistique qui s'attache à relater les faits de manière impartiale.

Votre livre ne s'arrête d'ailleurs

pas à narrer l'erreur judiciaire, vous revenez également sur le parcours migratoire de la famille. Pourquoi?

On parle beaucoup de «migrants» et on oublie parfois de s'attacher aux raisons de leur exil, des conditions de leur voyage. Je voulais qu'on comprenne le parcours de cette famille dans son ensemble, puisqu'elle fait partie intégrante du récit. Après une longue route en camionnette dans des conditions inhumaines, la famille arrive enfin en Suisse et croit le cauchemar enfin terminé. Elle se verra pourtant confrontée à une descente de police quelques temps après... Je voulais également que l'on voie sa volonté impérieuse de s'intégrer. Les parents ont par exemple fait le choix d'appeler leur fille Sophie plutôt que Sofia.

On assiste à des scènes de violences policières, ou à d'autres épisodes choquants, une réalité assez difficile à imaginer à Genève...

Des choses sordides se passent à Genève, ce n'est pas ce qui saute aux yeux, et c'est bien pour ça que j'en ai fait un livre. C'est assez dingue de se retrouver avec des personnes formées, étranglées par la mafia dans leur pays

et qui sont victimes d'une erreur judiciaire chez nous. De plus, l'ensemble des ratés judiciaires en 2014, dont fait partie l'opération «Lift» effectuée en février et mai 2009, a coûté au Ministère public 1,8 million de francs en indemnités, de quoi être abasourdi...

De quoi perdre confiance en notre système judiciaire?

J'ai quand même envie de dire non, puisqu'à la fin, il y a quand même eu un acquittement. I

¹Slatkine, Genève, 2019, 153 pp.



«Dans les médias on a plus parlé de l'opération que de l'acquittement»

Marion Moussadek